

PAS DE REGAL SANS VOUS

**PARCE QUE NOTRE INTÉGRITÉ EST
IMPORTANTE**

Notre code d'éthique et de conduite professionnelle



REGAL[®]



PAS DE REGAL SANS VOUS

Chaque personne travaillant chez Regal a un impact sur notre réputation, notre culture et notre réussite commerciale. Votre comportement au travail et les décisions que vous prenez peuvent affecter la manière dont nous sommes perçus de l'extérieur.

PARCE QUE NOTRE INTÉGRITÉ EST IMPORTANTE

Nous voulons être reconnus comme une entreprise engagée envers l'intégrité.

Nous voulons que notre travail et notre lieu de travail reflètent notre culture : l'intégrité est primordiale. Nous sommes honnêtes et fiables.

LE CODE EST NOTRE GUIDE

N'importe qui parmi nous peut être exposé à des problèmes juridiques et/ou éthiques dans le cadre de son travail. Les bonnes réponses ne sont pas toujours intuitives ou évidentes.

Notre Code d'éthique et de conduite professionnelle nous sert de guide. Il définit les exigences essentielles dans des domaines importants. Il explique à quoi s'attendre en travaillant chez Regal.

MESSAGE DE LOUIS



Chez Regal, nos comportements, actions et décisions sont axés sur les valeurs suivantes : intégrité, responsabilité, diversité et inclusion, satisfaction client, innovation au service d'un objectif, amélioration continue, performance et passion de gagner, avec le sens des priorités, sans délai. Nous disons que c'est « ce que vous pouvez attendre de nous ». Le Code d'éthique et de conduite professionnelle de Regal renforce ces valeurs par des conseils et des exemples. En comprenant et en suivant notre Code, nous pouvons maintenir notre culture solide et assurer notre réussite à long terme.

Notre Code s'applique à tous les collaborateurs Regal. Nous sommes tenus aux mêmes normes, et il incombe à chacun de nous d'identifier et de parler des comportements qui ne respectent pas le Code. Une culture d'entreprise est bâtie jour après jour, pendant de nombreuses années, par l'ensemble de l'organisation, et les activités inappropriées ou illégales d'un seul collaborateur peuvent nuire à notre réputation et à nous tous.

Regal s'engage à maintenir une culture où les collaborateurs ne doutent pas que poser des questions et signaler les problèmes est la bonne chose à faire. À travers le monde, nous voulons que chacun soit fier du fait que nous appartenons à une organisation engagée envers l'intégrité à tous les niveaux de l'entreprise.

Veuillez lire et vous familiariser avec ce Code ; c'est un guide qui exige de nous le respect de l'intégrité à tout moment. C'est ce qui fait de nous Regal !

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Louis Pinkham', with a stylized, flowing script.

Louis Pinkham
Président-directeur général

SOMMAIRE

Introduction

Le Code s'applique-t-il à moi ?	4
Concepts de base	5

Notre intégrité importe quand nous travaillons

Un lieu de travail sans danger	9
Diversité et inclusion	10
Respect mutuel et environnement où le harcèlement est banni	11

Notre intégrité importe quand nous fabriquons, vendons et distribuons nos produits

Sécurité et qualité des produits	13
Relations avec les fournisseurs	14
Concurrence loyale	15
Lutte contre la corruption	16
Cadeaux et divertissements	17
Contrôles visant le commerce international	18
Lutte contre le blanchiment d'argent et la fraude	19

Notre intégrité importe quand nous prenons des décisions qui affectent l'entreprise

Protection de nos actifs	21
Informations confidentielles	22

Confidentialité des données à caractère personnel	23
Droits de propriété intellectuelle	24
Délit d'initié et tuyaux	25
Prévention des conflits d'intérêt	26
Contributions politiques	27

Notre intégrité importe quand nous présentons des informations sur l'entreprise

Livres et documents d'entreprise	29
Gestions des documents	30
Communications avec les agences de réglementation et les médias	30
Réseaux sociaux	31

Notre intégrité importe quand nous travaillons pour nos communautés

Durabilité environnementale	33
Responsabilité sociale	34

Conclusion

Rendre l'intégrité importante au quotidien	35
Permanence téléphonique Intégrité	36

LE CODE S'APPLIQUE-T-IL À MOI ?

Le Code Regal s'applique à nous tous – sur tous nos sites à travers le monde et dans toutes nos interactions.

Il s'applique à tous nos employés, directeurs et cadres supérieurs. Le respect du Code est une condition d'emploi. Les principes de ce Code s'appliquent à nos fournisseurs, sous-traitants, agents et partenaires commerciaux.

Regal supporte et renforce le Code par le biais de son leadership et de sa culture, d'évaluations et d'audits, d'investigations, de formations et de politiques supplémentaires. Nous apportons des améliorations continues à la manière dont nous travaillons et exerçons nos activités commerciales.

Comment dois-je utiliser le Code ?

Le Code est une ressource utile pour comprendre nos attentes dans des domaines clés. Pour en faire le meilleur usage :

- Lisez le Code et veillez à comprendre ses exigences.
- Familiarisez-vous avec les politiques de Regal et les exigences juridiques qui s'appliquent à votre travail.
- Consultez le Code chaque fois que vous avez des questions ou en cas de doute sur la bonne réponse.

ÊTES-VOUS UN DIRECTEUR OU UN CADRE SUPÉRIEUR ?

Vous avez des responsabilités supplémentaires liées au Code.

- Assurez-vous que les membres de votre équipe ont connaissance du Code, y compris où le trouver et comment l'utiliser.
- Précisez bien à votre équipe qu'elle doit toujours agir de manière intègre, dans le droit fil des directives du Code.
- Encouragez les membres de votre équipe à poser des questions s'ils ne savent pas exactement ce qui est attendu d'eux.
- Aidez votre équipe à obtenir les réponses nécessaires en faisant appel à d'autres ressources de l'entreprise si nécessaire.
- Assurez-vous que les membres de votre équipe suivent toute la formation à la conformité.

Une des meilleures manières de soutenir le Code consiste à s'assurer que les employés savent qu'ils doivent se manifester s'ils ont des questions ou s'ils prennent connaissance d'une inconduite. Vos actions leur permettront de comprendre l'importance du respect du Code.

- Saisissez toutes les occasions possibles de débattre de questions éthiques avec les membres de votre équipe, et de les résoudre.
- Portez toute violation du Code signalée à la connaissance du service juridique.
- N'essayez pas de déterminer l'identité de la personne qui a signalé la violation sous le couvert de l'anonymat.
- Rappelez-vous et rappelez à votre équipe que les violations signalées ne doivent pas être interprétées comme des attaques personnelles, et que vous ne devez pas les considérer comme une contestation de votre autorité.

Et si une loi locale est différente du contenu du Code ?

Dans l'éventualité rare où le respect de ce Code enfreindrait la loi locale, vous devrez respecter la loi et prévenir le service juridique du conflit.

Si les coutumes locales ou la politique d'une autre entreprise diffèrent de ce Code, vous devrez suivre ce Code. Pour toute question, contactez le service juridique.

Quelles seront les conséquences si je transgresse le Code ?

Les personnes qui ne suivent pas ce Code pourront faire l'objet de mesures disciplinaires, pouvant aller jusqu'à une mise à pied. Dans certains cas, les violations du Code sont également des violations de la loi et peuvent donner lieu à des sanctions pénales, telles que des amendes et des peines de prison.

N.B. : Personne chez Regal, quel que soit le poste occupé par la personne, n'a le droit de vous demander de transgresser la loi ou ce Code.

PAS D'INTÉGRITÉ SANS TRANSPARENCE

Regal a une culture unique basée sur les idées centrales de transparence et de sincérité.

La transparence signifie notamment reconnaître quand quelque chose ne va pas.

Si vous pensez que quelqu'un peut transgresser ce Code, les politiques de Regal ou la loi, faites-le savoir.

TOUTES LES VIOLATIONS SIGNALÉES SERONT :

Confidentielles

Même si vous ne signalez pas une violation de manière anonyme, votre identité sera protégée et divulguée seulement en cas de nécessité pour traiter correctement votre demande.

Étudiées entièrement et équitablement

Chaque cas signalé fera l'objet d'une enquête approfondie et impartiale. Si nous déterminons qu'une inconduite a eu lieu, nous pourrions prendre des mesures disciplinaires contre les responsables.

Nous ne pouvons pas toujours vous communiquer l'aboutissement d'une affaire ni si quelqu'un a fait l'objet de mesures disciplinaires. Cependant cela ne signifie pas que nous n'en avons pas pris.

Protégés contre les représailles

Parler d'un problème demande du courage. Si vous signalez un problème de bonne foi – autrement dit, si vous jugez que vous dites la vérité et ne faites pas ce signalement pour nuire à un tiers – Regal vous protégera contre les représailles.

Bien sûr, les faux signalements ne seront pas tolérés. Quiconque signale sciemment une inconduite ou une violation du Code d'après de fausses informations s'exposera à des mesures disciplinaires.

Chez Regal, personne ne peut prendre de mesures de rétorsion contre vous en réaction à une inconduite signalée de bonne foi, et votre carrière ne sera pas affectée.

Si quelqu'un prend des mesures de rétorsion contre vous, nous prendrons de fortes mesures à son encontre, pouvant aller jusqu'à une mise à pied.

Une question ou un problème ? Pas sûr de la marche à suivre ?

Voici à qui vous pouvez parler.

- Votre supérieur hiérarchique
- Un autre dirigeant de l'entreprise
- Ressources humaines
- Service juridique
- Bureau Éthique et conformité
- Ligne Intégrité Regal

Vous pouvez aussi envoyer une lettre au comité d'audit de notre conseil d'administration (Audit Committee of the Board of Directors) à notre siège social : 200 State St., Beloit, WI 53511 États-Unis.

Contacts :



608.364.8800 (bureau Beloit)
Fax : 608.364.8817



integrity@regalbeloit.com



Service juridique
Regal Beloit Corporation
200 State St.
Beloit, WI 53511 États-Unis

Ligne Intégrité :



Composez le numéro selon les instructions propres au pays à la fin de ce Code ou utilisez les numéros affichés en ligne à <https://bit.ly/2HpKerW>

Une fois le numéro composé, vous choisissez votre langue. Restez en ligne ; il est possible que vous ayez à attendre pour être mis en communication avec un interprète.

Portail Web :



Ce site web externe est hébergé par un fournisseur de service tiers et inclut un formulaire à remplir et soumettre dans la langue de votre choix.

www.regalbeloitintegrity.com

Si vous le choisissez, vous pourrez laisser votre message anonyme à la ligne Intégrité, sauf interdiction expresse par la loi.

Lorsque vous appelez la ligne Intégrité, un employé de notre fournisseur tiers, Convercent, et non pas un employé Regal, notera les faits que vous avez signalés.

Si vous vous connectez au web, vous devrez remplir un formulaire d'accueil administré par Convercent.

Quelle que soit la méthode, les informations anonymes seront transmises de Convercent à un membre de l'équipe du service juridique qui examinera et évaluera les étapes d'investigation possibles.

Lorsque vous signalez un problème, fournissez des détails spécifiques pour permettre l'investigation correcte du problème.

A large industrial facility, likely a shipyard or manufacturing plant, with a high ceiling and yellow overhead cranes. A worker in a purple shirt and yellow gloves is standing next to a large, red, curved component, possibly a ship's hull section. The component is being moved or positioned by a yellow crane. The background shows other large, curved components wrapped in white plastic. The text "NOTRE INTÉGRITÉ IMPORTE QUAND NOUS TRAVAILLONS" is overlaid on the left side of the image.

NOTRE INTÉGRITÉ
IMPORTE QUAND
NOUS TRAVAILLONS

UN LIEU DE TRAVAIL SANS DANGER

Nous souhaitons tous nous sentir en sécurité quand nous allons travailler et nous avons tous pour responsabilité de rendre notre lieu de travail sûr. Cela signifie nous assurer que nos propres actions sont sûres, mais aussi observer les conditions et la conduite des autres autour de nous.

Considérez votre santé et votre sécurité et celles des autres alors que vous exécutez vos activités. Nous comptons sur vous pour suivre nos politiques et réglementations de sécurité. Ne consommez jamais d'alcool ou d'autres médicaments susceptibles d'interférer avec votre travail.

La responsabilité a son importance

- Nous utilisons un équipement de protection individuelle et suivons toutes les règles de sécurité de nos usines.
- Nous comprenons comment utiliser nos outils et notre équipement sans danger et de manière adéquate.
- Nous suivons les procédures correctes en cas d'incendie ou en présence d'une autre urgence.
- Nous observons et signalons les conditions ou comportements dangereux, et nous avons le droit d'arrêter de travailler pour corriger un problème de sécurité.
- Nous sommes sobres et vigilants lorsque nous utilisons des machines et des équipements.
- Nous ne possédons ou n'utilisons pas d'alcool ou de médicaments/drogues durant les heures de travail, y compris aux heures du déjeuner et de pause.
- Nous évitons la violence, de même que l'intimidation physique ou émotionnelle.
- Nous ne tolérons pas le harcèlement sexuel.
- Nous n'utilisons pas de produits du tabac à l'intérieur des installations ou des véhicules de l'entreprise.
- Nous n'amenons pas d'armes au travail.
- Nous n'attaquons ou ne portons jamais préjudice à d'autres ou ne les menaçons jamais de violence, et nous signalons immédiatement tout comportement qui semble violent, menaçant ou suspect.

Plus précisément

Boire de l'alcool comporte des risques – pour vous et pour l'entreprise – par conséquent, nous devons faire preuve de jugement.

Les événements où de l'alcool est servi doivent être approuvés à l'avance par un responsable de l'entreprise. Si vous buvez lors d'un événement de l'entreprise ou en voyage d'affaires, buvez de manière responsable et ne conduisez pas sous l'emprise de l'alcool.

De la même manière, ne travaillez pas sans avoir toutes vos facultés. N'oubliez pas que même des médicaments légaux peuvent causer une invalidité. Parlez à votre supérieur hiérarchique en cas de questions.

La méthode Regal

Kate travaille dans un bâtiment sécurisé où l'accès aux entrées latérales est uniquement possible à l'aide d'une carte magnétique.

À son arrivée au travail ce matin, un homme l'a suivie jusqu'à la porte et a essayé d'entrer derrière elle. Elle ne l'a pas reconnu et donc ne l'a pas laissé entrer sans badge. À la place, elle lui a dit que la politique de l'entreprise exigeait qu'il s'identifie de manière appropriée en signant à la réception et lui a montré la direction de l'entrée principale.

Les actions de Kate sont conformes à nos attentes. Elle a préservé la sécurité du lieu de travail contre des intrus potentiels et un personnel non autorisé.



DIVERSITÉ ET INCLUSION

Chez Regal, nous jugeons qu'un environnement de travail doit être inclusif et diversifié. Nos équipes ajoutent leur pierre à l'édifice en fournissant leurs compétences, perspectives et expériences pour donner le meilleur d'elles-mêmes à Regal et développer des solutions innovantes pour nos clients. Nous aspirons à un lieu de travail où règne le respect de la personne, et nous recrutons et promouvons des personnes qualifiées, sans discrimination.

Plus précisément

Les caractéristiques suivantes sont sans rapport avec l'aptitude d'une personne à effectuer un travail.

Ne posez pas de questions sur ces sujets lors d'entretiens et ne les utilisez pas comme critères de décisions d'emploi.

- Race, couleur ou origine nationale
- Religion
- Sexe ou identité sexuelle
- Orientation sexuelle ou état civil
- Âge
- Invalidité
- Statut militaire ou statut d'ancien combattant
- Situation familiale

La responsabilité a son importance

- Nous recrutons et promouvons des personnes qualifiées en fonction de leurs compétences, qualifications et expérience.
- Nous ne prenons pas de décisions de recrutement ou d'emploi sur la base de la race, du sexe ou de toute autre caractéristique personnelle protégée par la loi.

RESPECT MUTUEL ET ENVIRONNEMENT OÙ LE HARCÈLEMENT EST BANNI

Personne ne doit jamais se sentir embarrassé, mal à l'aise ou apeuré à l'idée de venir travailler. La violence, l'intimidation, le harcèlement et les brimades n'ont pas leur place chez Regal et ils ne seront pas tolérés.

La responsabilité a son importance

- Nous ne tolérons pas le harcèlement sexuel.
- Nous traitons chacun avec respect – autrement dit, de manière équitable, professionnelle et courtoise.
- Nous n'agissons pas d'une manière susceptible d'embarrasser ou d'intimider quelqu'un ou de le mettre mal à l'aise.
- Nous ne pratiquons pas les brimades, la taquinerie ou l'exclusion.
- Nous attendons que les autres se comportent de même.
- Nous n'hésitons pas à parler lorsque nous sommes témoins d'un comportement irrespectueux ou d'un abus d'autorité.



Plus précisément

Le harcèlement sexuel n'est pas la seule forme de harcèlement pouvant se produire sur le lieu de travail. Le harcèlement peut inclure tout comportement malvenu ou désobligeant envers un tiers. Ceci inclut les brimades, le recours à l'intimidation, les menaces ou les actes de violence.

La méthode Regal

Jessica a remarqué que sa collègue était impolie et énervée avec son assistante. Avec le temps, le comportement s'est aggravé à tel point que sa collègue semblait en colère tous les jours. Parfois, elle avait recours à des insultes verbales.

Pour Jessica, ce n'était pas une façon de traiter quelqu'un. Malgré quelques hésitations, elle en a parlé à son supérieur hiérarchique. Elle s'est sentie soulagée de savoir qu'elle avait aidé une collègue.

A close-up photograph of a worker's hand wearing a white protective glove, adjusting a mechanical component on a large industrial machine. The machine is primarily grey and white, with a prominent yellow warning label on a cylindrical part. The background shows more of the industrial environment, including orange safety barriers. A semi-transparent purple graphic element is overlaid on the left side of the image, containing the text.

NOTRE INTÉGRITÉ
IMPORTE QUAND
NOUS FABRIQUONS,
VENDONS ET
DISTRIBUONS
NOS PRODUITS.

SÉCURITÉ ET QUALITÉ DES PRODUITS

Chez Regal, nous offrons une performance de classe mondiale à nos clients en termes d'innovation, de qualité, livraison, réactivité et coût. Nous fabriquons des produits de haute qualité qui sont sans danger pour leur usage prévu. Nous travaillons ensemble pour chercher des manières d'améliorer la fiabilité et la sécurité de nos produits, en satisfaisant, voire dépassant toujours les exigences juridiques, réglementaires et commerciales.

La responsabilité a son importance

- Nous suivons des normes strictes de contrôle qualité et de production.
- L'efficacité caractérise nos opérations, mais nous ne prenons jamais de raccourcis pour faire le travail.
- Lorsque nous inventons ou développons de nouveaux produits, nous les concevons pour satisfaire, voire dépasser, les normes de qualité et réglementaires.
- Nous signalons immédiatement tout problème de sécurité produit identifié.



Plus précisément

Notre processus de développement de nouveaux produits (NPD) est structuré pour garantir que nos produits seront conçus et fabriqués pour satisfaire, voire dépasser, les normes de qualité et réglementaires régissant la santé et la sécurité. Les membres de l'équipe Ingénierie travaillent avec les unités commerciales et autres fonctions clés à la mise en œuvre de politiques de sécurité produit et de procédures promouvant la sécurité dans le design, la fabrication et les essais, et durant la vie utile de tous nos produits.



RELATIONS AVEC LES FOURNISSEURS

Nos fournisseurs constituent une part vitale de notre entreprise et nous les trions sur le volet. Pour réussir, nous collaborons avec des fournisseurs qui offrent des produits et services de qualité et ont, comme nous, de bonnes pratiques commerciales.

La responsabilité a son importance

- Nous collaborons avec des entreprises et des personnes qui respectent les droits de l'homme.
- Nous exigeons que nos fournisseurs aient des cadres de travail sans danger et sains où leurs employés sont respectés et traités avec dignité.
- Nous exigeons aussi que nos fournisseurs se plient aux règles et lois d'approvisionnement, y compris aux exigences de manipulation des substances faisant l'objet de restrictions ou dangereuses.
- Nous protégeons les informations confidentielles et sensibles qui appartiennent à nos fournisseurs, tout comme nous attendons d'eux qu'ils protègent nos informations confidentielles.
- Nous lançons régulièrement de nouveaux appels d'offres pour éviter ne serait-ce que l'apparence du développement d'une relation impropre.

Plus précisément

Pour travailler avec Regal, nos fournisseurs doivent se conformer à nos normes éthiques strictes et offrir la sécurité de chaîne d'approvisionnement appropriée.

Pour être sûrs que nos fournisseurs se plient à nos normes, nous effectuons les contrôles de rigueur avant de les engager et il est également possible que nous réalisions des audits, des inspections ou des visites de leur site ou leur demandions d'obtenir une certification. Nous demandons aux fournisseurs d'apporter des améliorations continues et attendons d'eux qu'ils respectent nos normes strictes.

CONCURRENCE LOYALE

Nous gagnons des commandes client par la qualité et la valeur totale de notre travail – et non pas en conspirant avec nos fournisseurs ou en plaçant injustement nos concurrents en position défavorable. Nous pratiquons une concurrence honnête et loyale, conformément aux lois sur la concurrence qui garantissent un marché libre et équitable.

La responsabilité a son importance

- Nous ne pratiquons pas de fixation des prix. Nous décidons indépendamment de nos prix – sans consulter ou nous entendre avec nos concurrents, fournisseurs ou autres.
- Nous n'allouons pas de secteurs, lignes de produits ou clients à nos concurrents, même de manière informelle.
- Nous consultons le service juridique avant de modifier nos pratiques ou processus tarifaires et avant de commencer ou terminer une relation commerciale avec un distributeur ou un concurrent.
- Nous comprenons les règles qui limitent nos interactions avec la concurrence et suivons ces règles lorsque nous participons à des réunions d'association commerciale ou professionnelle.
- Nous prenons acte qu'une conversation avec un concurrent comporte des risques et nous demandons l'autorisation du service juridique avant d'ouvrir toute communication au-delà d'un simple échange de politesses.
- Nous comprenons que la manière dont nous recueillons des renseignements sur la concurrence a son importance. Lorsque nous recueillons des informations sur nos concurrents, nous utilisons des sources publiques et ne recourons pas à la fraude ou la ruse.

En vertu des lois sur la concurrence, ces pratiques sont toutes illégales, même si elles se produisent dans le cadre d'une conversation banale autour d'un café :

- Accords de fixation des prix
 - Accords d'allocation de territoires
 - Accords de division des clients
 - Accords de partage de lignes de produits
-

Plus précisément

La pratique de la concurrence loyale est compliquée lorsque les fournisseurs ou les clients sont également des concurrents.

Gardez toutes les conversations axées sur la relation commerciale en cours et ne discutez pas du marché ou de l'industrie au sens large. Faites-vous conseiller par le service juridique en cas de question sur ce qui est approprié.

La méthode Regal

Alors que Sarah assistait à une conférence à Pékin, elle a été abordée par Peter, directeur des ventes chez un concurrent.

Ils ont papoté poliment pendant un certain temps au sujet de la conférence, puis Peter a suggéré qu'ils pourraient collaborer et s'entraider. Sarah savait immédiatement qu'elle devait mettre fin à cette conversation. Elle a fait savoir au directeur des ventes pourquoi elle devait partir. Ensuite, elle est retournée à sa chambre et a appelé son supérieur hiérarchique pour signaler ce qui s'était passé. Son supérieur hiérarchique, Priya, lui a confirmé qu'elle avait eu raison de mettre fin à la conversation – et lui a conseillé d'éviter Peter pour le reste de la conférence. Elle a ajouté qu'elle préviendrait aussi le service juridique.

L'action rapide de Sarah a empêché une conversation qui aurait pu la mettre, ainsi que Regal, en sérieuse difficulté.

Plus précisément

Faites attention aux « paiements de facilitation » ou bakchich. Ils n'ont pas souvent l'apparence de pots-de-vin, car il s'agit de petites sommes d'argent généralement requises par des personnes occupant des postes de responsable.

Par exemple :

- Un agent des douanes, pour accélérer le dédouanement de certaines marchandises
- Un inspecteur, pour qu'il passe outre à une violation
- Un évaluateur, pour la certification d'un produit
- Un auditeur, pour obtenir une conclusion favorable

Nous ne faisons pas de paiements de facilitation. Si on en vous demande, refusez de payer et signalez la demande à votre superviseur ou au service juridique.

La méthode Regal

Allan travaille étroitement avec un client du gouvernement qui a une fille d'âge scolaire.

Le client veut envoyer sa fille à l'université aux États-Unis et demande si Allan écrira pour elle une lettre de recommandation à son alma mater. Allan apprécie l'homme et le considère comme un ami, mais il réalise qu'une recommandation a également une valeur personnelle pour le client et sa famille.

Allan appelle le service juridique, qui lui conseille de ne pas écrire la lettre. La prudence d'Allan l'a aidé à éviter des risques juridiques.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Nous nous opposons à toute forme de corruption et de subornation, et nous ne tolérerons ni l'une ni l'autre de nos partenaires commerciaux. Personne chez Regal n'a le droit de donner cadeaux, espèces, faveurs ou toute chose de valeur pour gagner des contrats ou poursuivre des activités commerciales – quel que soit l'endroit où vous vous trouvez dans le monde. Par ailleurs, nous nous conformons à toutes les lois anti-corruption, reconnaissant que certaines lois, comme la Foreign Corrupt Practices Act (FCPA, États-Unis), la Bribery Act (UKBA, Royaume-Uni) et la Clean Companies Act (Brésil), peuvent s'appliquer à nos actions dans de nombreux pays.

La responsabilité a son importance

- Nous n'utilisons pas de pots-de-vin et n'avons pas recours à des activités frauduleuses pour prendre ou conserver un avantage commercial.
- Nous n'autorisons personne à offrir des pots-de-vin en notre nom.
- Nous sommes responsables des actions de quiconque agissant au nom de Regal.
- Nous contrôlons de près nos partenaires commerciaux et agents pour empêcher tout comportement impropre.
- Nous documentons de manière exacte tous les paiements et les transactions.
- Nous respectons toujours la loi et la politique de l'entreprise dans nos interactions avec des fonctionnaires.

Un **pot-de-vin** est toute chose de valeur susceptible d'influencer les décisions commerciales d'un tiers.

Même si on pense bien souvent à des dons d'espèces ou de cadeaux haut de gamme, les pots-de-vin peuvent être simplement payer un voyage, offrir un emploi ou user de son influence personnelle pour aider une personne ou les membres de sa famille.

CADEAUX, REPAS ET DIVERTISSEMENTS

Nous voulons gagner des marchés sur la base des facteurs suivants – qualité, efficacité, fiabilité et régularité – non pas parce que nous avons offert aux preneurs de décisions des cadeaux, divertissements ou témoignages d’hospitalité inappropriés.

L’offre ou l’acceptation de cadeaux, repas et divertissements peut créer un climat propice et construire des relations de travail saines – mais seulement à condition de faire preuve de bon sens et de suivre les consignes de l’entreprise. Les choix irréfléchis reflètent une mauvaise utilisation de nos ressources et peuvent porter préjudice à la réputation de Regal, voire ressembler à des pots-de-vin.

La responsabilité a son importance

- Nous faisons preuve de bon sens pour les cadeaux, repas et divertissements. Nous évitons toute action susceptible de donner l’impression que nous aimerions quelque chose en retour ou un résultat commercial favorable.
- Nous n’offrons et n’acceptons pas les espèces ou les quasi-espèces, par exemple les chèques-cadeaux ou bons-cadeaux.
- Nous ne demandons pas à nos partenaires commerciaux de donner des cadeaux que nous n’avons pas le droit de donner.
- Nous offrons seulement un divertissement s’il est disponible pour tous les sexes et approprié dans un cadre professionnel.
- Nous ne donnons jamais rien de valeur à des fonctionnaires ou à des membres de leur famille.

Plus précisément

Chez Regal, nos exigences concernant les cadeaux varient selon la personne avec laquelle nous travaillons. Par exemple, au cours de nos opérations commerciales régulières, nous devons obtenir une autorisation avant d’offrir ou d’accepter un cadeau d’une valeur supérieure à 100 \$. Si nous travaillons avec des fonctionnaires ou des membres de leur famille, nous devons obtenir l’autorisation du service juridique avant d’offrir ou d’accepter quoi que ce soit de valeur.

Vous voulez faire un cadeau dans le cadre du travail ? En vertu des directives Regal, il DOIT être :

- d’une valeur nominale (généralement, moins de 25 \$US)
- permis la loi et la politique de l’entreprise du destinataire
- non demandé par le destinataire
- approprié (et non désobligeant)
- lié à un objectif commercial adéquat
- non donné régulièrement

La méthode Regal

Martin, directeur des ventes, rendait visite à un client de longue date qui adore les courses de motos. Le client a dit à Martin qu’il avait des billets à un grand prix moto ce week-end, mais qu’il ne pouvait pas s’y rendre. Il a offert les billets à Martin et sa femme.

Martin aurait aimé y aller, mais comme il a jugé que les billets s’élevaient à plus de 100 \$US, il a refusé.

Travail avec les gouvernements

Des réglementations spéciales s’appliquent souvent lorsque nous travaillons avec des administrations publiques locales et nationales et des entreprises publiques – par conséquent, si vous travaillez avec des clients du secteur public, veuillez à comprendre ces règles. Sollicitez l’assistance du service juridique avant de soumettre des offres, d’accepter des bons de commande ou de signer des contrats impliquant un travail pour une administration publique.

Toute activité impliquant des fonctionnaires et des modifications des lois et réglementations affectant l’entreprise (lobbying, par exemple) exige l’autorisation préalable du service juridique.

Une exportation a lieu lorsque de la marchandise physique comme des moteurs ou des engrenages traversent les frontières.

Les exportations peuvent aussi impliquer des logiciels, des services ou un savoir-faire technologique – par exemple, si :

- des documents sur votre ordinateur portable passent une frontière
- des informations techniques sont envoyées par courriel ou publiées en ligne
- une personne d'un autre pays reçoit des directives ou fait une visite d'usine

Si vous travaillez avec des produits, services, informations ou logiciels susceptibles d'être sujets à des restrictions à l'exportation, veuillez à bien comprendre quand une exportation a lieu et les restrictions et procédures que vous devez suivre.

Plus précisément

En tant que leader mondial, nous devons nous assurer que nos produits ne finissent pas entre de mauvaises mains. Nous y parvenons en apprenant à connaître notre chaîne d'approvisionnement et nos clients, à la fois au sein de nos frontières et à l'international.

Nous devons en savoir assez sur nos clients pour être sûrs qu'il s'agit d'entreprises sérieuses – et éviter de vendre ou d'exporter vers celles qui participent à des actes de terrorisme ou à la fabrication d'armes illégales, ou qui figurent sur les listes d'entreprises interdites en raison d'une activité dangereuse ou illégale.

CONTRÔLES VISANT LE COMMERCE INTERNATIONAL

Nous sommes une grande entreprise internationale avec des opérations à travers le monde. Des lois de contrôle visant le commerce international sont en place pour garantir de bonnes pratiques professionnelles et exiger que les pays se traitent équitablement les uns les autres. Bien que les réglementations et lois de contrôle visant le commerce soient complexes, techniques et sujettes à modification, nous devons les connaître et toujours les suivre dans le cadre de nos opérations commerciales.

La responsabilité a son importance

- Nous suivons toutes les politiques et procédures d'exportation ou d'importation de nos produits. Cela signifie :
 - Obtenir l'autorisation adéquate d'exporter des produits
 - Contrôler les clients pour s'assurer qu'ils ont le droit de recevoir nos produits exportés
 - Soumettre toute la documentation nécessaire et veiller à ce qu'elle soit livrée en temps utile, véridique, exacte et complète, y compris lorsqu'un tiers la prépare
 - Conserver les documents, si nécessaire
 - Travailler avec l'équipe Global Trade Compliance si nécessaire pour rectifier le tir
- Nous demandons des réponses claires sur les propriétaires, les opérations, les sites de nos clients et leur utilisation de nos produits.
- Nous n'exportons pas vers des pays, groupes ou personnes faisant l'objet de restrictions, ou vers quiconque susceptible de réexporter en leur direction.
- Nous ne participons pas au boycott de certains pays, ni ne soutenons les boycotts.

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT ET LA FRAUDE

Les entreprises de toute taille peuvent être la cible de blanchiment d'argent et de fraude. Pour éviter cela, nous traitons seulement avec des clients ayant des activités commerciales légitimes et financés par des sources légitimes. Nous restons vigilants aux signes avant-coureurs et prenons des mesures raisonnables pour détecter et éviter les relations avec des clients pouvant nous exposer à un risque.

La responsabilité a son importance

- Nous suivons les procédures de vérification préalable avant d'engager tout partenaire commercial, y compris des représentants, des distributeurs ou des agents de tierces parties.
- Nous signalons tout acte ci-dessous au service juridique ou à **integrity@regalbeloit.com**:
 - Des clients ou leurs représentants fournissent de fausses informations
 - Paiements en espèces ou quasi-espèces (mandats, chèques de voyage)
 - Demandes de paiement par le biais d'une tierce partie ou à une tierce partie
 - Contacts commerciaux à des endroits couramment associés au terrorisme ou au trafic de drogues
 - Tentatives de structuration de transactions pour contourner les exigences normales de documentation et de rapport



Avant de communiquer avec un nouveau représentant, distributeur, agent d'une tierce partie ou autre partenaire commercial, veuillez à effectuer les contrôles préalables appropriés et à suivre la **Procédure d'engagement et de réengagement de partenaires commerciaux**.

La méthode Regal

Olivia travaillait sur une demande de paiement d'un fournisseur quand elle a reçu un courriel lui demandant de changer l'adresse associée au paiement. Cette demande est venue d'un nom qu'elle ne reconnaissait pas et l'adresse e-mail avait une URL légèrement différente de celle du contact avec lequel elle avait l'habitude de travailler. Avant d'effectuer le changement d'adresse, elle a contacté le service juridique. Après analyse, il a été déterminé que la demande provenait d'une adresse e-mail fictive. Si elle avait payé la facture sans vérifier, elle aurait envoyé le paiement au mauvais endroit.

PERFORMANCE EXCELLENCE

PERFORMANCE
EXCELLENCE

NOTRE INTÉGRITÉ
IMPORTE QUAND
NOUS PRENONS
DES DÉCISIONS
QUI AFFECTENT
L'ENTREPRISE.

Lagging Indicators

Lagging

SA	0
PK	N/A
Escalera	0
Escape	3
Costo Fijo	4
Costo Variable	4
Costo Total	2
Costo de Materiales	2
Costo de Mano de Obra	2

Siguiente
Auditoria

Revisión 2017

Leading Indicators

Leading

Estado

Acción

Formación de Equipo y Retroalimentación	3	
Juntas de Comunicación por Cuarto a Empleados	4	
Entrenamiento HET	2	
A3 de Planta O3 & Sub-A3 de Equipos	3	
Pizarrones de Equipo, Kalzen	4	
Programas y Tiempo Extra	2	
Bienestar	4	
Búsqueda de Mejores Prácticas	2	
Certificación Gerente de Planta	5	
Certificación de Staff	2	
Certificación de Equipos		
Trabajo Estandarizado, Auditorías en capas		
CCR, Reconocimiento SAFE		
Recordos Gemba		
Andón y Cadena de Valor		
5S		
Fábrica Viva		
Productividad		
Control de Calidad		
Procesos		
Valores		

Monitorear el nivel de trabajo de los empleados	
Monitorear el nivel de trabajo de los empleados	
Monitorear el nivel de trabajo de los empleados	
Monitorear el nivel de trabajo de los empleados	
Monitorear el nivel de trabajo de los empleados	
Monitorear el nivel de trabajo de los empleados	
Monitorear el nivel de trabajo de los empleados	
Monitorear el nivel de trabajo de los empleados	
Monitorear el nivel de trabajo de los empleados	
Monitorear el nivel de trabajo de los empleados	



PROTECTION DE NOS ACTIFS

Nous sommes tous responsables d'utiliser les actifs Regal de manière appropriée. Cela signifie que nous devons user de bon sens et prendre les précautions nécessaires lorsque nous utilisons les fonds, les biens, les informations et les systèmes d'information de l'entreprise.

La responsabilité a son importance

- Nous utilisons les actifs de Regal seulement aux fins de l'entreprise et pour son bénéfice.
- Nous faisons preuve de jugement chaque fois que nous utilisons les actifs de l'entreprise, que nous dépensons l'argent de l'entreprise en frais de déplacement ou écrivons un e-mail professionnel.
- Nous utilisons toutes les ressources électroniques de l'entreprise, y compris les micro-ordinateurs, le courriel et les téléphones portables, de manière appropriée.
- Nous suivons toutes les politiques et procédures de cybersécurité.

Plus précisément

Il est parfois acceptable d'utiliser des ressources accessoires de l'entreprise pour des raisons personnelles. Par exemple, il est possible que vous deviez appeler le cabinet de votre médecin pour confirmer un rendez-vous ou consultiez Internet pour voir la circulation avant de prendre la route pour rentrer chez vous.

Faites preuve de jugement : si la démarche n'implique pas beaucoup de ressources et n'interfère pas avec votre travail ou celui d'un tiers, elle est probablement convenable. Les règles spécifiques des sites et des groupe de travail doivent toujours être prises en considération.



Plus précisément

Les actifs précieux de notre entreprise incluent toute information qui n'est généralement pas disponible au public, dont les informations que nous développons, achetons ou cétons sous licence, ou recevons de nos clients et fournisseurs – quel qu'en soit le format.

Il est possible que vous deviez divulguer des informations de l'entreprise à des personnes extérieures à Regal pour des motifs commerciaux légitimes. Auparavant, contactez le service juridique pour assistance avec un accord de confidentialité.

INFORMATIONS CONFIDENTIELLES

L'entreprise, nos clients et nos fournisseurs nous confient des informations confidentielles et comptent sur nous pour les conserver en toute sécurité. Nous sommes tous responsables de protéger les informations confidentielles que nous utilisons dans le cadre de notre travail. Protégez-les et utilisez-les ou partagez-les uniquement si votre travail l'exige. La seule exception à cette règle est une divulgation dûment autorisée ou légalement requise.

La responsabilité a son importance

- Nous garantissons la sécurité et la confidentialité des informations et ne les partageons pas sans la permission de le faire.
- Nous évitons de discuter d'informations confidentielles dans les lieux publics.
- Nous ne partageons pas d'informations avec des personnes extérieures à Regal, sauf si elles ont un besoin légitime de savoir et nous ne divulguons jamais ces informations sans autorisation.
- Nous utilisons les informations confidentielles uniquement aux fins indiquées et jamais pour des raisons personnelles.
- Nous agissons de manière responsable en copiant et traitant les documents confidentiels et supprimons seulement les documents de la zone de travail en cas de nécessité pour faire notre travail correctement.
- Nous éliminons les informations d'entreprise de manière appropriée.
- Nous n'utilisons pas les informations confidentielles obtenues d'un travail précédent et nous sommes tenus de protéger les informations confidentielles de Regal dès notre cessation d'emploi chez Regal.

CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Il nous incombe de protéger les informations personnelles que nous utilisons et stockons dans le cadre de nos fonctions. Les lois comme le règlement général sur la protection des données (GDPR) dans l'Union européenne renferment de nombreuses exigences que nous devons suivre. Les personnes qui partagent des informations personnelles avec nous devraient pouvoir avoir l'assurance que nous les traiterons de manière responsable, en les utilisant et les stockant uniquement à des fins commerciales légitimes et conformément aux lois sur la confidentialité applicables.

La responsabilité a son importance

- Nous savons quand nous travaillons avec des informations à caractère personnel pour pouvoir prendre des mesures afin de les protéger.
- Nous savons qu'il peut y avoir des restrictions sur notre utilisation de certaines données ou notre accès à certaines données pour cause de confidentialité.
- Si nous collectons des données à caractère personnel, nous sommes transparents sur ce que nous collectons et l'usage que nous en ferons, et nous obtenons tout consentement requis.
- Nous utilisons des données personnelles uniquement pour les raisons pour lesquelles elles ont été collectées, et nous les conservons uniquement tant que nous en avons besoin.
- Nous suivons nos procédures de sécurité des données pour garantir que les données à caractère personnel ne sont pas divulguées irrégulièrement.
- Nous ne communiquons aucune information à caractère personnel sur quiconque, y compris à des fournisseurs et d'autres tierces parties, sauf si nous avons la permission explicite de le faire.

Plus précisément

Nous vivons dans l'ère du numérique où les entreprises ont la possibilité de collecter et stocker de grandes quantités d'informations sur les personnes.

Les gouvernements répondent à ceci en imposant des restrictions sur la manière dont les personnes et les entreprises conservent et utilisent de telles données.

Ces exigences de confidentialité nous affectent tous. Chez Regal, nous avons les protections appropriées en place pour nous assurer que les données sont sécurisées et transférées correctement.



Plus précisément

Tout comme nous attendons que les autres respectent notre propriété intellectuelle, nous respectons la propriété des autres.

Dans le cadre de cet engagement, nous devons dépister les conflits de brevet ou marque commerciale et ne jamais utiliser de logiciels, musiques, photos ou d'autres images qui ne sont pas autorisés ou cédés sous licence à Regal.

DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'innovation et le développement de nouveaux produits sont essentiels à notre réussite à long terme. La protection de nos contributions individuelles et collectives à la recherche et au développement de nouveaux produits et technologies est cruciale. Notre propriété intellectuelle englobe toutes les innovations que nous créons. Nous devons tous être conscients du besoin et de l'obligation de préserver et protéger nos droits de propriété intellectuelle.

La responsabilité a son importance

- Nous évaluons de nouveaux produits, services, processus et logiciels Regal pour identifier des inventions et secrets commerciaux possibles.
- Nous marquons nos produits, notre documentation produits et nos publicités avec des avis de propriété intellectuelle.
- Nous nous assurons que des accords de confidentialité sont en place lors du partage d'informations sur notre propriété intellectuelle.
- Nous utilisons correctement nos marques et marques commerciales, que ce soit en marquant les produits ou les emballages eux-mêmes, dans notre matériel promotionnel, les courriels ou toute autre utilisation.
- Nous contactons le service juridique si nous craignons que notre propriété intellectuelle est menacée.
- Avant de collaborer avec quelqu'un en dehors de l'entreprise pour développer des idées et faire des découvertes, nous consultons le service juridique et garantissons qu'un accord de développement de technologies est en place.

La **propriété intellectuelle** comprend :

- les brevets
 - les marques commerciales
 - les droits d'auteur
 - les secrets commerciaux
 - les autres informations exclusives telles que découvertes et idées
-

DÉLIT D'INITIÉ ET TUYAUX

Nous n'achetons ou ne vendons pas d'actions Regal (ou toute autre action d'ailleurs) ou n'encourageons pas d'autres à le faire sur la base d'informations internes sur l'entreprise ou toute personne avec laquelle nous entretenons des relations commerciales. Notre politique, « Délit d'initié interdit », s'applique à chacun. Toutefois, c'est plus qu'une simple politique d'entreprise – c'est aussi la loi. Les sanctions en cas de délit d'initié sont lourdes et peuvent inclure des poursuites pénales.

La responsabilité a son importance

- Nous n'achetons ou ne vendons pas d'actions sur la base d'informations internes.
- Nous ne communiquons pas des informations importantes telles que la performance et les développements dans l'entreprise ou ne conseillons pas à nos amis et membres de notre famille d'acheter ou vendre nos actions sur la base de telles informations internes.
- Nous comprenons comment fonctionne notre politique avant d'acheter ou de vendre des actions Regal.

Les directeurs, responsables et employés spécifiques doivent suivre des règles additionnelles liées aux actions Regal. Pour plus d'informations, référez-vous au Certificat pour directeurs, cadres supérieurs et personnel opérationnel et financier clé.



PRÉVENTION DES CONFLITS D'INTÉRÊT

Notre comportement, que ce soit au travail ou en dehors, ne doit pas être en conflit avec les meilleurs intérêts de Regal. Un conflit d'intérêt survient lorsque quelqu'un entretient une relation personnelle, financière ou autre susceptible d'interférer avec son devoir de décisions commerciales équitables et objectives, ou lorsque quelqu'un utilise sa position chez Regal pour en tirer un gain personnel aux dépens de l'entreprise.

Plus précisément

Chacune des situations suivantes représente un conflit d'intérêt éventuel :

- Détenir des actions d'un fournisseur, client ou concurrent
- Donner ou accepter des cadeaux de personnes qui entretiennent des relations commerciales avec Regal ou qui envisagent de le faire (sauf si la pratique est autorisée dans notre politique Cadeaux, repas et divertissements)
- Avoir un membre de sa famille qui travaille pour un fournisseur ou un client
- Utiliser des actifs ou équipements Regal pour plus qu'un usage personnel accessoire
- Une relation amoureuse entre des employés Regal où un des deux doit rendre des comptes à l'autre ou l'un a le pouvoir d'influer sur les décisions qui affectent l'autre personne (soit directement ou indirectement, y compris par le biais d'une amitié avec d'autres directeurs)
- Toute entreprise extérieure ou autre intérêt qui prend beaucoup de temps ou distrait de votre travail chez Regal, y compris siéger au conseil d'administration d'organisations sans but lucratif

La responsabilité a son importance

- Nous ne prenons pas de décisions et n'agissons pas de manière susceptible d'être en conflit avec nos responsabilités envers Regal.
- Nous réfléchissons à la manière dont nos actions seront perçues par d'autres – y compris les personnes autour de nous et en dehors de l'entreprise.
- Si nous pensons nous trouver face à un conflit d'intérêt, nous contactons notre supérieur hiérarchique ou le service juridique.

CONTRIBUTIONS POLITIQUES

Chez Regal, nous encourageons nos directeurs, cadres supérieurs et employés à être des citoyens informés et participant au processus politique. Toutefois, il est critique de maintenir Regal à part de vos activités politiques personnelles.

En tant qu'entreprise, en faisant clairement cette distinction, nous nous conformons aux lois locales et nationales réglementant notre participation à des activités politiques et aux limites portant sur les contributions politiques. En tant qu'employés, ce principe permet de garantir qu'une participation politique est un choix personnel, volontaire et individuel – nullement influencé par Regal.

La responsabilité a son importance

Si nous participons personnellement au processus politique :

- Nous n'utilisons pas les biens, les installations, le temps ou les fonds de l'entreprise pour nos activités politiques personnelles.
- Nous ne sollicitons pas de contributions pour des causes ou candidats politiques auprès de collègues ou sur un site de l'entreprise.
- Nous n'utilisons pas le nom de Regal ou notre titre d'emploi, ou n'impliquons nullement que Regal soutient nos activités.

Si nous sommes autorisés par l'entreprise à prendre contact, au nom de l'entreprise, avec des partis politiques, des organisations, des candidats ou des fonctionnaires :

- Nous effectuons les communications adéquates et sollicitons l'autorisation du service juridique et des chefs d'entreprise avant d'entreprendre toute activité ou paiement de nature politique.
- Nous nous conformons pleinement à toutes les lois et règles applicables.
- Nous veillons à éviter ne serait-ce que l'apparence de pots-de-vin en faisant des contributions politiques.

Plus précisément

Les restrictions portant sur la participation de l'entreprise au processus politique s'appliquent à travers le monde.

Quelles que soient les lois dans votre pays, vous devez obtenir l'autorisation de votre chef d'entreprise et du service juridique avant d'exécuter une action politique au nom de l'entreprise.

NOTRE INTÉGRITÉ
IMPORTE QUAND
NOUS PRÉSENTONS
DES INFORMATIONS
SUR L'ENTREPRISE.



LIVRES ET DOCUMENTS D'ENTREPRISE

En tant qu'entreprise publique, Regal se doit de dire la vérité sur sa situation financière. Si vous fournissez des informations à l'entreprise, soyez toujours exact et complet. L'intégrité de nos livres et documents dépend de la qualité des informations que nous recevons.

La responsabilité a son importance

- Nous signons et autorisons des transactions de manière appropriée, exacte et conforme à nos politiques.
- Nous sommes exacts et honnêtes, et suivons toutes les politiques et procédures de contrôle interne de l'entreprise lorsque nous comptabilisons actifs, passifs, produits et charges.
- Nous ne créons pas de documents délibérément faux ou trompeurs, quelle qu'en soit la finalité.
- Nous ne surévaluons jamais les charges, ne les portons jamais sur une autre période ou ne classifions jamais des informations financières de manière erronée.
- Nous n'hésitons pas à parler en cas de problème sur l'enregistrement d'informations commerciales et financières.

Pour toute question sur les informations financières de l'entreprise ou le reporting, parlez au Responsable du traitement de l'entreprise, au service Audit interne, à la ligne Intégrité, au service juridique ou au comité d'audit du conseil d'administration.

Plus précisément

Nous pourrions participer parfois à des audits internes ou externes de nos systèmes et contrôles financiers. Ils nous permettent de démontrer l'intégrité de nos informations financières.

Coopérez pleinement avec tous les auditeurs. Communiquez toute information requise avec exactitude, complètement et en temps utile pour qu'ils puissent garantir notre conformité à ces principes.

GESTION DES DOCUMENTS

Nous conservons nos documents de manière responsable, conformément à la loi et à la politique de l'entreprise. Nous nous assurons aussi que tous les documents sont clairs, exacts et complets.

La responsabilité a son importance

- Nous faisons preuve de jugement lorsque nous ajoutons des informations par écrit, y compris dans nos e-mails et autres correspondances.
- Nous conservons nos documents pendant la période appropriée, en vertu du calendrier de conservation des documents de l'entreprise.
- Nous suivons la politique de l'entreprise pour garantir la destruction adéquate des documents de l'entreprise.
- Nous étiquetons les informations confidentielles comme il se doit et les distribuons seulement aux personnes ayant un besoin de savoir.
- Nous respectons les mentions légales de conservation, en suivant toute instruction du service juridique pour la conservation de certains documents.

COMMUNICATIONS AVEC LES AGENCES DE RÉGLEMENTATION ET LES MÉDIAS

Nous devons faire preuve d'attention dans nos déclarations publiques sur l'entreprise, dans la mesure où elles peuvent nuire à la réputation ou aux affaires de Regal.

Les médias peuvent nous contacter de différentes manières, y compris téléphone, e-mail, texto ou demandes d'entretien. Il est également possible que des agences de réglementation du gouvernement vous contactent ou vous demandent de répondre à certaines questions. Il est possible que certaines de ces demandes vous parviennent. Pour gérer nos communications, seules certaines personnes sont désignées par Regal pour parler aux médias, agences de réglementation ou au public.

La responsabilité a son importance

- Si nous recevons une demande d'information d'un organisme public, nous informerons le directeur financier ou le chef du contentieux Regal.
- Nous ne parlons pas au public — y compris aux médias, investisseurs ou agences de réglementation — de Regal, sauf si nous avons été désignés porte-paroles de l'entreprise.
- En cas de prise de contact des médias par un moyen quelconque, nous informons le vice-président, Relations avec les investisseurs, le directeur financier et le chef du contentieux de ce fait.
- Nos déclarations publiques autorisées sont exactes, faites en temps utile et respectueuses de toutes nos transactions commerciales.

RÉSEAUX SOCIAUX

Aujourd'hui, le monde communique par les réseaux sociaux – personnellement et professionnellement. Comme ces outils peuvent distribuer instantanément l'information à travers le monde, nous devons gérer jusqu'à notre utilisation personnelle des réseaux sociaux et éviter toute action pouvant porter préjudice à Regal ou nuire à son image.

La responsabilité a son importance

- Lorsque nous utilisons les réseaux sociaux dans notre vie personnelle, nous ne nous présentons jamais comme porte-parole de Regal.
- Nous ne postons pas de contenu au nom de Regal, sauf autorisation spéciale.
- Nous sommes conscients de la nature publique des réseaux sociaux, et agissons donc de manière respectueuse et en évitant tout langage pouvant être considéré inapproprié, discriminatoire ou insultant.
- Nous sommes conscients que nous avons pour obligation de protéger les secrets commerciaux ou autres informations confidentielles, et nous ne postons jamais ces informations sur les réseaux sociaux.



La méthode Regal

Catherine avait une grande nouvelle à partager : sa division prenait de l'expansion dans une nouvelle branche d'activité et on lui offrait un poste à l'étranger. Elle avait hâte d'annoncer la nouvelle à ses amis et sa famille sur les réseaux sociaux.

Catherine a pris le temps de réfléchir : peut-être que l'expansion n'avait-elle pas encore été annoncée publiquement ? La mutation ne serait pas avant quelques mois. Elle a donc appelé le bureau des communications pour demander si c'était une information qu'elle avait le droit de poster.

DISASTER TO DELIVERANCE TYPHOON HAIYAN

NOTRE INTÉGRITÉ
IMPORTE QUAND
NOUS TRAVAILLONS
POUR NOS
COMMUNAUTÉS.

Logistics + Information Technology + A Ready Mind
FIRST, Always READY, Always

DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

En tant qu'entreprise citoyenne responsable, nous voulons faire figure de leader dans la protection de l'environnement. Nous sommes motivés par le fait que les produits que nous concevons et fabriquons aujourd'hui créent des lendemains meilleurs en réduisant les demandes d'énergie et la consommation des ressources naturelles. Par le biais d'une gestion prudente, nous pouvons créer une valeur pour toutes les parties prenantes et préserver des débouchés pour les générations à venir.

La responsabilité a son importance

- Nous opérons d'une manière qui minimise notre impact sur l'environnement et conforme à toutes les lois et exigences environnementales applicables.
- Nous encourageons la conservation en réduisant la production de déchets et la consommation d'énergie et d'autres ressources naturelles.
- Nous réduisons les déchets solides, gérons correctement tous les déchets dangereux et recyclons tout ce qui peut l'être.





Qu'est-ce que l'esclavage moderne ? Forcer les personnes à travailler, limiter leurs droits à déménager ou quitter leur emploi, et les menacer de violence ou autre préjudice corporel pour les contraindre à travailler.

Il s'agit de violations des droits de l'homme et nous ne les tolérerons pas dans notre entreprise ou chaîne d'approvisionnement. Nous n'entretiendrons pas de relations commerciales avec un fournisseur, sous-traitant ou autre partenaire commercial qui ne satisfait pas à nos normes et aux autres normes applicables.

Consultez votre politique de responsabilité pour y lire vos autres responsabilités.

RESPONSABILITÉ SOCIALE

Nous travaillons activement à la protection des droits de l'homme dans notre entreprise mondiale, car nous sommes conscients que nos pratiques professionnelles affectent la vie des gens. Nos normes de responsabilité sociale incluent des pratiques loyales en matière d'emploi, les droits de l'homme et droits du travail, et la prévention du travail des enfants. Ces normes et d'autres normes s'appliquent partout où nous exerçons une activité, y compris filiales, divisions, co-entreprises et sociétés en nom collectif. Localement, nous encourageons et célébrons les rôles actifs de nos employés dans les communautés où nous travaillons et vivons.

La responsabilité a son importance

- Nous n'engageons pas d'enfants (moins de 16 ans).
- Si nous engageons de jeunes travailleurs (âgés de 16 à 18 ans), nous veillons à ce qu'ils travaillent seulement de jour et en dehors des heures d'école. Nous limitons leur temps de travail et leur exposition à certains types d'emplois.
- Nous n'utilisons pas de travail forcé dans notre entreprise ou chaîne d'approvisionnement. Tout travail des employés est volontaire et les travailleurs sont libres de cesser leur emploi à tout moment.
- Nous maintenons un lieu de travail sans danger et sain.
- Nous respectons et défendons toutes les lois liées au travail.
- Nous payons des salaires concurrentiels dans les pays où nous exerçons une activité.
- Lorsque nous prenons connaissance d'un comportement ou d'une activité impropre lié(e) à tout fournisseur, sous-traitant ou autre partenaire commercial, nous agissons.

RENDRE L'INTÉGRITÉ IMPORTANTE AU QUOTIDIEN

L'intégrité est un engagement continu à agir correctement, pour les grandes comme les petites choses ; l'intégrité fait de Regal un lieu de travail plus agréable et une entreprise plus solide.

Ce code est une manière de nous aider tous à comprendre ce que signifie « agir de manière éthique ». Nous avons des politiques et règles supplémentaires qui contribuent également à encourager un comportement légal et éthique. Un grand nombre d'entre elles couvre des sujets similaires et elles doivent être consultées pour des détails plus complets sur nos normes.

Lorsque nous parlons pour l'intégrité et respectons et faisons respecter par nos collègues des normes éthiques strictes, nous sommes tous capables de mieux faire notre travail, servir nos clients comme ils l'attendent et gagner la confiance de nos actionnaires.

C'est pourquoi l'intégrité est importante pour chacun d'entre nous.

LIGNE INTEGRITÉ

SIGNALER UN PROBLÈME LIÉ À L'INTÉGRITÉ EN LIGNE

(géré par Convercent)

www.regalbeloitintegrity.com

CONTACTER « INTÉGRITÉ REGAL » PAR E-MAIL

integrity@regalbeloit.com



SIGNALER UN PROBLÈME LIÉ À L'INTÉGRITÉ PARTÉLÉPHONE

(géré par Convercent)

Pays	Ligne d'alerte « Intégrité »
Australie	1-800-941-637
Belgique	0-800-793-44
Brésil	0-800-591-7018
Canada	1-800-245-2146
Chine	400-120-4932
Colombie	01-800-710-2131
France	0-805-089471
Allemagne	0-800-180-0763
Hong-Kong	800-906-138
Inde	000-800-100-4541
Israël	1-809-429368
Italie	800-789-764
Malaisie	1-800-817-738
Mexique	800-681-5346

Pays	Ligne d'alerte « Intégrité »
Pays-Bas	0-800-022-0944
Nouvelle-Zélande	0-800-000132
Manila, Philippines	63-28-8626-3049
Roumanie	0-808-360-158
Russie	8-800-100-6318
Singapour	800-852-3953
Slovaquie	0-800-606-236
Afrique du Sud	0-800-983-462
Espagne	900-809735
Suède	46 020-888-588
Thaïlande	001-800-852-6327
Émirats Arabes Unis	8000-3204-53
Royaume-Uni	0-808-189-1308
États-Unis	1-800-245-2146

Dans le cas peu probable où vous appelleriez un numéro et ne pourriez pas parler avec un opérateur, vous pourrez soumettre un rapport en ligne à www.regalbeloitintegrity.com



Regal Beloit Corporation

200 State Street

Beloit, Wisconsin 53511

regalbeloit.com